

# Une tentative d'organiser les laïques musulmans: le CLAM (Centre laïque arabo-musulman) 1989-1997

ANNE FRENNET-DE KEYSER

\_\_\_\_\_ Collaboratrice scientifique au Groupe d'Étude sur l'Histoire de l'Immigration – ULB

## 1. INTRODUCTION

Ce bref historique du CLAM s'insère naturellement dans les travaux liés à l'histoire de l'immigration en Belgique. En effet, c'est en lien avec la présence d'immigrants d'origine musulmane, mais laïques, qu'il a vu le jour.

Au départ, CLAM signifie "Centre laïque arabo-musulman" mais très vite le Centre portera le nom de "Centre laïque des personnes d'ascendance musulmane" pour faire preuve d'une plus grande ouverture à l'égard des musulmans non arabes (par exemple, les Turcs et les Iraniens), et à l'égard de la génération issue de couples mixtes. Il a même été question d'y adjoindre le mot "belges" (Centre laïque des personnes belges d'ascendance musulmane) la plupart des membres du CLAM étant belges bien que d'ascendance tunisienne, marocaine, iranienne ou autre.

## 2. LE CONTEXTE DE SA CRÉATION

Selon Thérèse Mangot, qui fut présidente, puis vice-présidente, du Mrax (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) et membre du Centre Communautaire Laïque juif (CCLJ)<sup>1</sup>, il existait en 1985-1986 un groupe de rencontre et de réflexion, non formel, né autour de plusieurs immigrations, de 50 à 70 personnes, composé de Juifs, d'Italiens, d'Espagnols, ainsi que de Marocains laïques venus d'un Islam religieux, qui se réunissait pour se raconter des histoires personnelles, chargées d'émotion et d'affectivité, mais sans retombées visibles. Ce groupe s'est arrêté de fait lors de la

---

<sup>1</sup> À l'origine, ce sont des Juifs non religieux, communistes et sionistes de gauche, qui se regroupent pour transmettre une culture juive aux générations futures. Ce groupe lutte contre le racisme et l'antisémitisme, veut la paix au Moyen-Orient et souhaite partager son expérience avec des laïques musulmans. (Interview de Thérèse Mangot 8 juin 2004 – Thérèse Mangot est décédée en 2006).

première guerre du Golfe, sans avoir pu établir de plate-forme commune (même si un début de programme semble avoir existé). Certains membres du groupe ont continué à se voir. Ce groupe aurait servi de terreau à la naissance du Clam.

Il est certain aussi que le CCLJ, en tant que groupe culturel sans référent religieux, a exercé une fascination sur les membres fondateurs du CLAM, même si Mahfoud Romdhani, son président, reconnaît que le CCLJ représentait plus qu'un modèle, un rêve, le CLAM n'ayant jamais disposé des moyens de ses homologues juifs ! Chronologiquement, le CLAM est né lors de l'Assemblée générale constituante, convoquée par un courrier le 27 décembre 1989 par Moncef Slama, un des piliers du CLAM. L'ordre du jour prévoyait l'adoption des statuts, de la déclaration de principe et l'élection du CA (Conseil d'Administration).

Avant de se pencher sur cette assemblée générale (AG), il est bon de retracer le contexte de l'année 1989: on fête partout dans le monde le bicentenaire de la Révolution française et l'événement incite à la réflexion sur la problématique des droits de l'homme et sur le rôle de la laïcité.

L'écrivain Salman Rushdie est condamné à mort par une fatwa pour ses *Versets sataniques*.

Une école islamique se crée à Bruxelles.

La "guerre du foulard" éclate dans les écoles en France et en Belgique.

Khomeiny a pris le pouvoir politique et religieux en Iran depuis 10 ans.

La guerre Iran-Irak s'est terminée en 1988 et, en 1990, Saddam Hussein va envahir le Koweït.

Le Front islamique du salut (FIS) progresse en Algérie...

C'est dans ce contexte qu'il est utile, voire primordial et urgent pour un certain nombre de Belges d'ascendance musulmane de faire entendre cette "autre" voix dont parle M. Romdhani dans son projet interethnique et interculturel<sup>2</sup> et de donner en Europe une autre image que celle "des communautés arabo-musulmanes plus figées, plus intolérantes et violentes que jamais".

Sadok Boudoukhane, dans sa Déclaration de principe de 1989<sup>3</sup> met très clairement en évidence l'impact des événements cités plus haut sur la communauté d'origine arabo-musulmane en Belgique d'une part et sur les Belges d'autre part, en matière de tensions entre les valeurs de la population européenne et celles de la communauté arabo-musulmane. Beaucoup d'Arabo-musulmans qui ont la volonté de s'intégrer, d'intervenir dans les

---

<sup>2</sup>. Annexe des archives non classées (VII) de la Fondation Auschwitz sur le voyage à Auschwitz d'avril 1992.

<sup>3</sup>. Non datée et non signée mais de 1989 et attribuée à Sadok Boudoukhane, Archives du CLAM.

débats, d'affirmer le caractère définitif de leur présence en Belgique sont récupérés par des milieux religieux, d'où la réaction de laïques de culture musulmane de refuser les dogmes, de se structurer en un centre (qui sera le CLAM), d'affirmer le caractère pluraliste de la communauté arabomusulmane, de tenter de réduire l'intégrisme. Il faut éviter que les Belges ne caricaturent tous les Arabes comme de dangereux intégristes qui bafoueraient les valeurs démocratiques, il faut accepter de débattre de ces problèmes dans le respect de l'autre et instaurer une dynamique d'échange et de participation, qui ne peut qu'enrichir la société belge dans toutes ses composantes.

Il faut faire remarquer que cette déclaration de principe, avant même la création du CLAM, a été traduite en néerlandais (*Basisverklaring*). Dans une lettre du 10 décembre 1989, Saïd Halimaoui, un des fidèles de la première heure du CLAM, qui a vécu à Louvain et dont la femme a traduit le texte de la déclaration de principe en néerlandais, s'affirme comme un "partisan forcené" de travailler avec les Belges des deux communautés, insistant sur le fait que les Flamands ne manquent pas de progressistes et que les partenaires ne manquent pas en Communauté flamande (Centres de recherche et ASBL intéressées par les problèmes des migrants).<sup>4</sup>

### 3. LA NAISSANCE DU CLAM

Le CLAM est officiellement né le 19 janvier 1990 et a toujours été une association de fait, même s'il était prévu de la transformer en ASBL pour la fin 1994 au plus tard. Les fondateurs du CLAM sont Mahfoud Romdhani, président, Sadok Boudoukhane, trésorier, et Ahmed Ouled Chaïb, dit Dadi, vice-président, tous trois Belges, à qui s'appliquent ces quelques mots de S. Boudoukhane:

"N'avons-nous pas fait un choix, en nous expatriant? En décidant de refaire notre vie dans le pays où nous sommes, ne sommes-nous pas tenus d'y apporter notre pierre de construction sociale?"<sup>5</sup>

Firouzeh Nahavandi, Belge d'origine iranienne, rejoindra le CLAM plus tard et en sera même la vice-présidente. Le premier conseil d'administration, né de l'assemblée générale constituante du 19 janvier 1990 comprendra encore, outre les fondateurs: Brahim Amriah, Emel Mete et Saïd Halimaoui.

---

<sup>4</sup> Lettre du 10 décembre 1989, Archives du CLAM, I.

<sup>5</sup> Lettre du 14 mai 1993, Archives personnelles III.

L'AG du 19 janvier 1990 devait, entre autres points, approuver une déclaration de principe élaborée par S. Boudoukhane, dont nous avons déjà parlé partiellement plus haut. Dans cette déclaration, S. Boudoukhane rappelait avec force la nécessité d'un Centre laïque arabo-musulman, en précisant que les valeurs humanistes ont toujours été présentes dans la civilisation musulmane, que la pensée ne doit se soumettre à aucun dogme et que la religion relève de la sphère privée. Le CLAM devait être aussi un lieu d'expression pour les femmes, qui doivent participer activement, à part entière. Il fallait "déchirer le voile de l'ignorance".

Deux tendances coexistent dès la naissance du CLAM:

- Une première tendance vise à l'affirmation en Europe d'un centre laïque musulman. Cette tendance assume pleinement et publiquement sa laïcité, au risque même de choquer, et se contente d'une organisation légère, sans se prétendre une organisation de masse. M. Romdhani, le fondateur, va même jusqu'à parler du CLAM comme d'un "club de penseurs libres"<sup>6</sup>

- La deuxième tendance souhaite ne pas choquer et être représentative. Ces deux tendances n'ont cessé de coexister, puisqu'il y a même eu des permanents au CLAM. Mais le choix fait en 1997 de mettre le CLAM en veilleuse montre bien que la première tendance du CLAM était bien la solution préférée par les fondateurs.

Revenons-en à la naissance du CLAM. Il a été, si j'ose dire, porté sur les fonts baptismaux, le 12 février 1990, par Serge Moureaux, alors président de l'Assemblée de la Commission communautaire française, lors d'une réception, qui sera d'ailleurs suivie, le 13 février d'une conférence de presse.<sup>7</sup> S. Moureaux précise que son patronage n'engage pas l'Assemblée. Il se contente d'encourager une initiative intéressante. Le CLAM doit d'ailleurs rester totalement indépendant des autorités belges, publiques ou privées, même s'il se veut installé au creux de la société belge, dans une perspective de dialogue, d'intégration, de respect, de considération mutuelle. S. Moureaux souligne l'importance de la naissance d'un organisme représentatif du monde arabo-musulman qui refuse l'intégrisme et l'édification d'une société arabo-musulmane cloisonnée, à côté de la société belge. S. Moureaux, enfin, vante le courage des fondateurs du CLAM face à un certain "terrorisme intellectuel" qui se répand dans le monde arabo-musulman. La société belge doit, elle aussi, répondre par un courage similaire.

---

<sup>6</sup>. Interview du 9 mars 2004.

<sup>7</sup>. Réception du 12 février 1990, Archives personnelles de Sadok Boudoukhane, III.

#### 4. LES IDÉES

Un tract intéressant, datant vraisemblablement de 1992 et émanant sans doute de S. Boudoukhane et de Firouzeh Nahavandi, reprend l'essentiel des idées du CLAM, tout en faisant le point après trois ans d'activité du CLAM. Ce tract devait servir de base à un bulletin qui n'a jamais vu le jour. Une référence constante est faite à l'importance de l'esprit critique. Le premier objectif du CLAM, qui est de se vouloir l'expression des sensibilités laïques d'une partie de la population musulmane, semble avoir fait son chemin puisque l'idée d'une laïcité arabo-musulmane a émergé, mais on constate la démobilisation d'un certain public. Le deuxième objectif, "mettre en évidence la pluralité des idées au sein de la communauté arabo-musulmane" est une réussite, mais le CLAM est-il réellement devenu un espace culturel capable d'accueillir tous les intéressés?

Le troisième objectif, "se présenter comme partenaire et interlocuteur au même rang que les 'intégristes' dans les débats concernant la communauté de culture musulmane" est plutôt bien rencontré.

Ce texte insiste cependant sur quatre éléments: il n'y a pas de communauté arabo-musulmane monolithique; il n'y a pas d'incompatibilité entre l'Islam et les valeurs humanistes et démocratiques; il n'y a pas d'incompatibilité entre la culture musulmane et la modernité et, surtout, la religion relève de la sphère privée.

Isabelle Valenduc, engagée comme permanente au CLAM en 1993, élabore une brève synthèse<sup>8</sup> sur base de documents trouvés dans les archives du CLAM<sup>9</sup>, qui recoupe le tract de 1992, mais en y intégrant des éléments nouveaux pour le lecteur: le CLAM tente de comprendre les difficultés posées par la présence de la communauté arabo-musulmane dans le pays d'accueil pour pouvoir lutter efficacement contre le racisme. Isabelle Valenduc insiste également sur les modes d'action possibles du CLAM: l'organisation de conférences, la création d'un centre de documentation, le lancement de projets de recherche (en collaboration avec les services universitaires et ministériels), l'organisation de l'accueil et l'accompagnement de personnes ayant des difficultés à s'insérer socialement dans le pays d'accueil (par une guidance individuelle ou par des animations de groupe). Isabelle Valenduc aborde également le problème du double malaise

---

<sup>8</sup>. Texte non daté mais forcément postérieur à 1993, année de son engagement comme Troisième Circuit de Travail (TCT) au CLAM.

<sup>9</sup>. "Le CLAM?", Archives du CLAM, I.

identitaire magistralement étudié par Moncef Slama dans sa réflexion sur l'intégration.<sup>10</sup>

La réflexion personnelle de M. Slama est basée sur le signe de la dualité: il est de deux cultures, il parle deux langues, il a la double nationalité, et, selon lui, il existe deux philosophies différentes pour une politique d'intégration: la première développe une identité communautaire, voire ethnique, qui risque de pousser au développement séparé, source possible de conflits, de racisme, de déficit démocratique; la deuxième prône l'inscription individuelle de chaque personne dans la société civile. Chacun détient une citoyenneté identique autour de valeurs communes, comme la démocratie, les droits de l'homme, les valeurs humanistes, l'organisation laïque de l'état. Il rappelle encore une fois, avec force, que les croyances religieuses sont du domaine privé, ce que ne cesse de marteler le président du CLAM (Romdhani, 2003).

La gestion des réseaux culturels est entre les mains d'organisations publiques (ou privées subsidiées sur base et autour de valeurs communes). Quel rôle les acteurs sociaux d'origine musulmane peuvent-ils jouer? Ils peuvent faire de la double culture un site de "réflexion novatrice" et permettre les échanges entre deux grandes cultures, en décodant les spécificités de la culture arabo-musulmane et de la culture judéo-chrétienne. Ils peuvent forger des outils culturels à mettre à la disposition des intervenants sociaux et des décideurs politiques. Ils peuvent épauler les organismes et les personnes qui aident les personnes d'origine arabo-musulmane dans leur processus d'intégration (ce rôle ne doit être que transitoire, l'espace de deux ou trois générations). Ils doivent être dans ce domaine des "inspireurs" plutôt que des imitateurs. Pour certains musulmans, on peut être musulman et laïque, pratiquer sa religion et être un citoyen responsable, qui respecte les lois du pays où il vit. Pour d'autres, il y a incompatibilité entre la loi d'Allah et la loi des hommes et il n'y a aucune interrelation entre Islam et laïcité. Faut-il s'étonner que le président du CLAM rejette cette logique de l'exclusion et considère que la soumission à Dieu, l'allégeance envers le Créateur est "un engagement libre et sans contrainte"?

Ces idées fondatrices du CLAM n'ont cessé depuis quinze ans de refaire régulièrement surface.

Les actes d'un récent colloque consacré à "Islam et laïcité" (Cheref-Khan & Lemaire, 2003, 7) permettent d'approfondir mieux encore cette notion, tout en la replaçant dans le contexte européen. Jacques Lemaire, lors de l'ouverture du colloque, appelait de tous ses vœux "la naissance et la permanence

---

<sup>10</sup> Archives du CLAM, I, 29 mai 1993.

d'une *laïcité musulmane* qui pourrait être une réponse, par son côté libéral et humaniste, au fanatisme religieux".

## 5. LES STRUCTURES DU CLAM

### 5.1. Ses statuts

Il est indéniable que les statuts du CLAM sont calqués sur ceux du Centre d'action laïque (CAL) – bien que ce dernier soit une ASBL, alors que le CLAM ne l'est pas – au point qu'une comparaison entre les deux textes s'avère éclairante.

Des phrases entières du statut du CAL se retrouvent dans celui du CLAM. Dans la plus ancienne version de ces statuts, le CLAM s'appelle encore "Centre laïque arabo-musulman" (comme nous l'avons déjà dit, il va changer de nom par la suite et prendre celui de "Centre laïque des personnes d'ascendance musulmane").

Les statuts du CAL et du CLAM, en leur article 4, mentionnent l'adhésion au libre examen. Le CLAM précise même l'adoption "du libre examen comme méthode de pensée et d'action". Le CAL et le CLAM considèrent tous deux que la religion relève de la sphère privée, même si la spécificité arabo-musulmane du CLAM est développée. L'article 4 du CLAM développe ses moyens d'action pour arriver à ses fins: cours de langue arabe, conférences, publications, services d'aide à la population arabo-musulmane.

Par contre l'article 5 des statuts du CAL parle de structuration, de voies, de moyens. Rien de tel au niveau du CLAM, qui apparaît comme moins structuré que le CAL, même si le CLAM, en son article 8, laisse la possibilité de créer des sections régionales et d'établir un règlement d'ordre intérieur (R.O.I.).

Il faut faire remarquer qu'il y a eu au CLAM une ébauche de section régionale à Liège, animée par Mme Aïcha Boutara, que le R.O.I. mentionné à l'article 8 n'a jamais vu le jour, mais qu'il a existé une note, rédigée par S. Boudoukhane, précisant le rôle et les compétences de chacun au sein du CA.<sup>11</sup>

Si la qualité de membre se perd par une démission dûment actée aussi bien du côté du CAL que du côté du CLAM, ce dernier est plus exigeant que le CAL en matière d'adhésion: pour devenir membre, il faut adhérer

---

<sup>11</sup>. Archives personnelles de S. Boudoukhane, III, Procès-verbal du CA du 16 janvier 1994.

explicitement à l'article 4 qui détaille l'objet social du CLAM et insiste sur le libre examen et sur le fait que la religion dépend de la sphère privée.

L'AG est le pouvoir souverain, au CAL comme au CLAM – comme il se doit dans tout groupement au fonctionnement démocratique –, mais au CAL le président sera élu par le CA puis par l'AG à partir de 2004 alors que le CLAM ne connaîtra que le système où le CA désigne en son sein le président, le secrétaire, le trésorier. Ces derniers ont des attributions particulières qui auraient du être précisées dans le R.O.I.

## 5.2. Sa charte

Se basant sur la charte de la Commission communautaire française M. Romdhani élabore un projet de charte en 1990.<sup>12</sup> Il est difficile de la résumer, tant la matière est dense, mais il s'agit, en gros, d'une charte des droits et des devoirs des immigrés, dans le respect des lois belges et avec une volonté d'intégration.

Citons quelques droits fondamentaux repris dans cette charte: liberté de pensée, d'expression, d'opinion; droit de ne pas avoir de religion, ou d'en changer; droit à l'instruction et à l'éducation; en matière de mariage: libre consentement des deux parties et respect des procédures belges en matière de dissolution du mariage...

La charte mentionne quelques devoirs importants: respect des lois belges, de l'obligation scolaire, des programmes scolaires; liberté d'utiliser la langue de son choix, mais, dans le dialogue avec les pouvoirs publics, obligation d'utiliser le français ou le néerlandais à Bruxelles-capitale...

La charte enjoint aux Pouvoirs Publics de venir en aide aux associations s'occupant d'immigration.

## 5.3. Son organisation

La vie quotidienne du CLAM à Bruxelles, ainsi que son organisation, sont ce que nous connaissons le mieux, sur base des archives du CLAM fournies par M. Romdhani et S. Boudoukhane. Le CLAM, dès son origine, travaille en partenariat, par conventions, avec une série d'autres associations.

---

<sup>12</sup> Archives du CLAM, I.

Dès 1990, la Commune de St Gilles, dans le cadre de l'intégration des immigrés et de la cohabitation harmonieuse des communautés, développe un projet de convention de partenariat.<sup>13</sup> Le CLAM se joint à ce projet, qui comprend trois types d'actions: l'animation des espaces publics, la sensibilisation des intervenants, la citoyenneté responsable. Le CLAM participera à la sensibilisation des intervenants en matière d'analyse laïque de l'Islam et recevra, pour financer son action, 300.000 FB sur un budget de 7.950.000 FB attribué par la Commune à ce projet. La Commission immigration de la Mission locale de St. Gilles assure le suivi et la coordination du projet, en collaboration avec le Collège de la Commune de St. Gilles.

Le contexte politique de l'époque montre un intérêt nouveau des autorités gouvernementales à l'égard des immigrés. Le Commissariat royal à la politique des immigrés a été créé en 1989. L'ASBL *Accueil jeunes* entame avec le CLAM une collaboration qui sera longue et fructueuse dans le cadre général de l'insertion, de l'intégration, de la cohabitation harmonieuse des immigrés en Belgique, et tout particulièrement, dans la région de Bruxelles-capitale, dans le respect d'un état démocratique (la permanence du CLAM se tiendra d'ailleurs au 79, rue Gillon, siège d'*Accueil Jeunes*). La Convention signée avec le CLAM le 16 avril 1991 est assez large pour permettre à chaque partie de garder son autonomie et son indépendance par rapport à l'objet social poursuivi et sa trame peut servir de modèle pour d'autres institutions qui auraient des préoccupations semblables. Une série d'actions concrètes sont prévues sous forme de rencontres et d'échanges avec des jeunes, des parents, des enseignants, des acteurs sociaux, des administrations communales (il est d'ailleurs prévu de renforcer la collaboration entre secteur public, secteur non marchand et secteur privé). Pour les jeunes, plus particulièrement, il est prévu un accueil et un accompagnement pour ceux qui subissent "les conséquences du phénomène de l'immigration". Il s'agit également de favoriser les échanges entre les différentes communautés existant en Belgique, principalement dans les zones urbaines à forte densité de population étrangère, pour favoriser une "convivialité multiculturelle". La Convention, valable pour un an et renouvelable par "tacite reconduction" est signée par Mr. Uribe, pour *Accueil Jeunes*, et par M. Romdhani pour le CLAM.

Le CLAM se structure en 1993 par l'engagement de deux personnes au statut de TCT ("Troisième Circuit de Travail"): Isabelle Valenduc, licenciée en psychologie et Dominique Boël, licenciée en communication. Cette dernière sera remplacée dans le courant de l'année 1994 par Martine Smeesters.

---

<sup>13</sup>. Archives du CLAM, I.

Sans que l'on puisse véritablement parler de convention de partenariat, le CLAM est impliqué activement dans le fonctionnement des ASBL *Tiers* et *Aster*.

L'ASBL *Tiers* travaille dans le domaine psychosocial, plus particulièrement avec des personnes d'ascendance musulmane. Pour ne pas cantonner les patients dans leur groupe ethnique, ces derniers sont orientés vers d'autres associations, après une analyse de leurs besoins psychologiques (grâce à la collaboration d'une psychologue du CLAM, dans la première moitié de 1996). L'ASBL *Tiers* s'occupe de familles, surtout turques et marocaines, confrontées à des problèmes de drogue, de décrochage scolaire, de conflits entre générations, etc. Elle collabore avec l'ASBL *Aster*, maison médicale, et gère les contacts avec d'autres associations et institutions.

L'ASBL *Aster* est une maison médicale, située à Schaerbeek, qui permet d'offrir à la population défavorisée du quartier (chômeurs, immigrés, personnes âgées, toxicomanes...) l'accès à des soins de santé primaires dans une approche pluridisciplinaire. La nécessité d'un accueil de haut niveau a justifié la création d'une fonction "accueil" au sein d'*Aster*, grâce à la psychologue TCT du CLAM, depuis la mi-juin 1996.

#### 5.4. Le CLAM au quotidien

Les archives du CLAM, nous livrent, au gré des caprices du hasard, les procès-verbaux (PV) hebdomadaires des réunions d'équipe de 1993 à 1995, (l'équipe comprenant souvent M. Romdhani et Isabelle Valenduc, ainsi que S. Boudoukhane et parfois Moncef Slama), ainsi que les procès-verbaux des CA de 1989 à 1993.

Nous pouvons à travers ces PV percevoir l'organisation matérielle et les problèmes de l'association.

Deux types de procès-verbaux sont conçus: le procès-verbal d'équipe, très bref et allant à l'essentiel et le procès-verbal de CA, axé sur la réflexion et l'évaluation générale, mensuel ou bimensuel.

Heureusement pour l'historien, Isabelle Valenduc classera les archives du CLAM, reçues en vrac. On peut percevoir à travers ces archives les difficultés relationnelles que rencontrent notamment les permanentes qui resteront en fonction au CLAM jusqu'en mars 1997, époque à laquelle elles sont transférées, avec leur accord, l'une vers *Aster*, l'autre vers *Accueil Jeunes*.

L'organisation matérielle du CLAM repose sur S. Boudoukhane, qui assure à la fois la comptabilité générale, la mise en ordre et la gestion courante. Ce

dernier propose même le 14 janvier 1994 d'établir des fiches d'organisation du travail et d'organiser pour les permanentes du CLAM un stage en matière d'organisation du travail dans ses propres bureaux. Les deux permanentes sont considérées comme la "base opérationnelle" et, dès lors, sont en première ligne pour affronter les problèmes matériels qui vont peu à peu miner le CLAM et accélérer, je pense, sa disparition (ou du moins, sa mise en veilleuse). Deux problèmes sont d'ailleurs récurrents: les locaux et les finances. *Accueil Jeunes* hébergera le CLAM jusqu'à la fin 1995, mais devra y renoncer devant l'extension de ses propres activités. Une des permanentes sera accueillie par *Tiers*, l'autre travaillant dans les propres bureaux de M. Romdhani. Le problème du local est à ce point aigu que Dominique Boël, qui travaillera au CLAM jusqu'en 1994, hébergera un temps la permanence du samedi dans son propre bureau personnel, les locaux d'*Accueil Jeunes*, rue Gillon, étant propriété communale et donc fermés en semaine à 17h et le week-end !

La recherche d'argent, entraîne de volumineux rapports d'activités: démarches pour obtenir des subsides de la Commission Communautaire Française (Cocof), mais aussi recherche d'argent pour acheter du mobilier de bureau, soirée de gala au profit du CLAM, ou appel de fonds à la Loterie Nationale... Que dire des petits problèmes irritants de la vie quotidienne: comment acquérir un ordinateur et son imprimante, comment faire réparer le répondeur téléphonique, comment arriver à gérer au plus près le fonds de caisse de 5.000 FB que S. Boudoukhane accorde chichement pour les fournitures de bureau et tous les petits imprévus... (mais avait-il une autre solution?).

Au travers des archives, un moment fort m'apparaît en matière d'organisation du CLAM: il s'agit du procès-verbal du CA du 16 janvier 1994 où le CA tente de relancer et de réorganiser le CLAM. Déjà le CA du 12 décembre 1993 faisait remarquer la nécessité impérieuse d'améliorer l'organisation du CLAM au vu de données nouvelles: du personnel a été engagé (les deux permanentes) et il y a une intense activité publique suite au voyage en Israël de novembre 1993 (voir le chapitre sur les activités du CLAM).

Le CLAM souhaite devenir une ASBL (ce qui ne se fera jamais). Une AG doit se réunir une fois par an. Le CA se réunit une fois tous les deux mois. Il est chargé de mettre en œuvre les décisions de l'AG. Il gère la pérennité de l'organisation et les difficultés dans les relations humaines, et il désigne en son sein un président, un trésorier, un secrétaire, ainsi que des adjoints, si nécessaire, et un responsable ou *Pilote* par projet d'activité (le mandat de ce responsable est limité dans le temps en fonction de la durée du projet). Le bureau du CLAM, que S. Boudoukhane préfère appeler "équipe de gestion", devrait se réunir une fois tous les 15 jours, ou, mieux, une fois par semaine.

S. Boudoukhane coordonne le travail des *Pilotes* (budgétisation des projets, besoins administratifs et délais de réalisation).

Le président doit être l'animateur et le coordinateur d'une équipe. Il doit exprimer non plus ses idées personnelles mais être le porte-parole consensuel de son organisation. En cas de difficulté insoluble, il se réfère au CA. Il est seul responsable, mais peut déléguer ses pouvoirs. Ainsi, Firouzeh Nahavandi, la vice-présidente, deviendra le porte parole du CLAM, lorsque M. Romdhani informe le CA de sa candidature sur la liste PS aux élections communales.

Par ailleurs, des tensions se font jour quant à l'utilisation par le président ou les autres membres du CA du travail administratif des permanentes.

### 5.5. Les activités

J'ai épingle quatre activités du CLAM entre 1992 et 1997 pour lesquelles j'ai retrouvé des archives, et parfois même des acteurs.

Il s'agit d'abord de l'opération "Lutte contre la délinquance dans le métro: pour une Pâques conviviale" (21-23 avril 1992) et du "Voyage de filles et de garçons à Auschwitz" (avril 1992); ces deux actions ont été lancées par un même communiqué de presse, non daté. *Le Soir* du 23 mars 1992 cerne bien l'esprit frondeur que le CLAM veut insuffler à travers ces deux activités. Le journal assure que le CLAM s'accommode de "provocations" et entreprend "des actions spectaculaires destinées à briser des tabous".

Deux autres activités sont à mettre à l'actif du CLAM par la suite: un voyage en Israël en novembre 1993, en collaboration avec le CCLJ et une enquête sur les femmes musulmanes en couple mixte (1994-1995) effectuée par Firouzeh Nahavandi, devenue par la suite directrice de l'Institut de Sociologie de l'ULB.

Les archives lacunaires ne permettent pas de retracer les activités du CLAM après 1997, même si M. Romdhani, son président, continue à être actif pour défendre, partout où il le peut, l'image d'un Islam laïque et tolérant (voir: Romdhani, 2004), et même si plusieurs membres du CLAM continuent à se voir régulièrement et à voir leurs amis du CCLJ.

#### 5.5.1. *"La lutte contre la délinquance dans le métro: pour une Pâques conviviale" (21-23 avril 1992)*

En 1991, des émeutes secouent Forest et les communes avoisinantes. Sur le modèle de ce qui se faisait à Paris, et dans le sillage de la conférence de

Montréal sur la prévention, la STIB (Société des transports intercommunaux de Bruxelles) crée une "Cellule de prévention de la violence dans les transports en commun". L'idée est de créer des liens avec une population immigrée jugée responsable, en tout ou en partie, de la violence, notamment dans les transports en commun. A la STIB, Mme Henrot, toujours à l'affût de projets relatifs à la prévention, est approchée en 1992 par M. Romdhani, président du CLAM et administrateur à la STIB, qui lui propose l'action "Pour une Pâques conviviale". Il s'agissait, face à la peur et à la violence dans le métro, de répondre par le dialogue, et même de créer un espace de rencontre et de réflexion pour les victimes d'actes de violence. L'opération était née du récit d'une jeune femme ayant assisté à une agression, sans oser intervenir. Le message, à diffuser par le biais d'une bande dessinée, devait s'adresser aux victimes d'agression et aux agresseurs.

#### Aux victimes:

"Votre sécurité, c'est la nôtre. Nous sommes aussi concernés. Nous nous sentons agressés comme vous et plus, car nous vivons votre agression en tant que parents ayant raté l'éducation de leurs enfants, mais aussi en tant que personnes victimes d'agressions gratuites".

#### Aux agresseurs:

"La violence amène la violence. Vous détruisez votre avenir. Vous choisissez la voie de la lâcheté en attaquant les personnes âgées, les femmes, les faibles. Vous souillez l'honneur de votre père, de votre mère, de votre sœur. Nous ressentons la douleur de votre trahison".

Concrètement, des membres du CLAM, en collaboration avec de jeunes scouts musulmans de 15 à 19 ans, allaient du 21 au 23 avril 1992 distribuer dans le métro une petite brochure trilingue (français, néerlandais, arabe) stigmatisant la violence et... fleurir les dames !

Il s'agissait, pour le CLAM, de se donner entièrement dans l'acte et pas seulement dans le discours.

La STIB, seul organisme "public" à financer ce projet, acceptait, dans le cadre du budget prévu pour la lutte contre le vandalisme, de déboursier 81.480 fr. ! Il s'agissait de diffuser 20.000 exemplaires de la BD, d'acheter 10.000 fleurs et d'offrir 12 libre-parcours pour trois jours aux participants à cette action. La presse relaie largement l'événement et *Le Soir* du 22 avril 1992 titre: "Les fleurs contre la violence. Face à la méfiance, de jeunes immigrés ont joué de l'arme absolue dans la rue: le sourire".

### 5.5.2. *Le voyage de filles et de garçons à Auschwitz (12-17 avril 1992)*

L'exemple du CCLJ fascine le CLAM. La communauté juive est un formidable modèle à suivre. Voici des hommes et des femmes issus de l'immigration "qui ont réussi brillamment leur intégration sans apparemment sacrifier leur identité" (Kotek, 1993, 32-33).

Mais le rapprochement avec le judaïsme laïque belge impose une double reconnaissance: Auschwitz et Jérusalem, d'où ce voyage à Auschwitz, qui sera suivi en 1993 d'un voyage en Israël et dans les territoires occupés. Cinq étudiants d'origine maghrébine, accompagnés d'une enseignante en religion islamique et du président du CLAM vont participer à un voyage de 5 jours à Auschwitz (12-17 avril 1992) organisé par la fondation Auschwitz (trois accompagnatrices encadrant 88 participants, néerlandophones et francophones). Au programme, outre Auschwitz, visite de Cracovie et des mines de sel de Wieliczka. Le coût du voyage est financé à 50% par la fondation Auschwitz, sur base d'un superbe projet ethnique et interculturel, élaboré par le CLAM et vraisemblablement par M. Romdhani lui-même. Le projet se base sur la générosité et l'ouverture au dialogue des jeunes en général et sur le désir des jeunes maghrébins, confrontés eux aussi au racisme et aux discriminations et injustices qui en découlent, de comprendre tous les éléments du passé de leur société d'accueil.

"La reconnaissance de la tragédie juive par une partie de la communauté arabomusulmane et par nos jeunes, alors que les blocs arabes et juifs s'affrontent et s'entretuent depuis plus d'un demi-siècle, ne représente-t-elle pas un signe prometteur de dialogue et de tolérance?" (Fondation Auschwitz, 1992, 160).

Il s'agit, par une action hautement symbolique, de permettre à de jeunes maghrébins de mieux s'intégrer dans leur société d'accueil, par la découverte de l'autre, "à travers les souffrances d'il y a 50 ans", sans exclusion, sans marginalisation. Leur identité future doit être basée sur la solidarité...

Dans l'immédiat, pour ces jeunes, le choc a été terrible et Zohra Akel, l'une des étudiantes maghrébines, a tenu à s'exprimer lors de l'AG de la Fondation Auschwitz: "Pour moi, ce n'était pas seulement un voyage d'études, c'était une rencontre avec la vie et avec la mort". Elle remercie le CLAM pour cette initiative "difficile et courageuse" et se demande pourquoi on a attendu 1992 pour envoyer à Auschwitz cette première délégation arabe (*Ibid.*, 168-169). Dans la foulée de ce voyage, qui a été un grand succès sur le plan de la confiance et de la découverte de l'autre, le CLAM et le CCLJ vont organiser

ensemble un voyage en Israël et dans les territoires occupés en novembre 1993.

### *5.5.3. Voyage en Israël (novembre 1993)*

Six juifs du CCLJ, d'origine maghrébine et six Belges du CLAM, d'origine arabe vont faire en novembre 1993 un voyage inoubliable d'une semaine en Israël et dans les territoires occupés. Pour la première fois, des laïques belges, arabes et juifs, ont pu aller à la rencontre des Israéliens et des Palestiniens pour soutenir le processus de paix. La délégation était conduite par Simone Süsskind, présidente du CCLJ entre 1970 et 1996 et plus tard membre du cabinet de la ministre socialiste de la Justice Laurette Onkelinx, et par M. Romdhani, président du CLAM. Le coût du voyage était pris en charge en partie par le CLAM.

Il s'agissait de prendre en compte la réalité israélo-arabe et de réunir autour d'un projet commun (le soutien au processus de paix) des individus que tout semblait opposer. La sympathie a été totale et les deux délégations n'en ont plus formé qu'une.

Il y a eu plusieurs rencontres: expériences interculturelles, rencontre avec des mouvements pacifistes, défense des droits de l'homme... avec des temps forts, comme la visite de Gaza inondée et la visite du musée Yad Vashem (Musée de l'Holocauste).

Le voyage atteint son but et démontre que des hommes de bonne volonté existent de part et d'autre, même s'ils sont minoritaires, et qu'on peut à la fois soutenir le processus de paix et "faire montre de solidarité à l'égard des immigrés d'origine arabo-musulmane. Notre avenir en Belgique dépend en partie du succès de leur intégration" (Kotek, 1993, 32-33).

Firouzeh Nahavandi, vice-présidente du CLAM, a participé à ce voyage et a réalisé plus tard pour le CLAM la troisième activité que nous voulons décrire ici.

### *5.5.4. Les femmes musulmanes ou d'ascendance musulmane en couple mixte (1994-1995)*

Il est difficile, voire impossible, d'exprimer en quelques lignes toute la richesse de cette étude, présentée sous la forme d'un fascicule non daté et non paginé que j'ai pu me procurer chez Isabelle Valenduc.

L'idée initiale vient d'un fait purement anecdotique: lors d'un colloque du CLAM, aucune femme musulmane présente ne désire prendre la parole en public ! D'où l'idée d'étudier les causes de ce comportement, d'étudier la

femme musulmane vue par l'optique musulmane et enfin, d'entreprendre la première étude scientifique consacrée aux couples mixtes.

Cette voie semblait "être la meilleure voie possible afin d'appréhender l'essence même de l'intégration", finalité première du CLAM. "Notre optique à ce sujet est de concevoir l'intégration comme la résultante des échanges entre deux communautés culturelles d'origines différentes" (Nahavandi, non daté, 1).

L'enquête, qui se voulait à la fois sociologique, psychologique et culturelle, portait sur 400 jeunes filles et jeunes femmes, musulmanes ou d'ascendance musulmane, essentiellement maghrébines (même si des Turques et des Iraniennes ont été également consultées) d'origine géographique variée: Bruxelles, Liège, Mons, Anvers...

La synthèse des résultats et les conclusions permettent de mettre en évidence une série de points importants.

Plus le niveau d'études est élevé chez une femme, plus celle-ci sera susceptible de s'engager dans une relation mixte.

L'enquête souligne le rôle de l'école, lieu privilégié de rencontre favorable à l'émergence de relations mixtes. Les études permettraient une certaine indépendance matérielle. Les études favoriseraient l'ouverture d'esprit et une plus grande tolérance à des cultures différentes.

La réflexion et la maturité permettraient de remettre en question des valeurs éducatives, des normes socioculturelles et même des stéréotypes.

La communication et les échanges avec une autre culture seraient facilités.

L'enquête montre également la faible incidence de la religion et de la tradition sur la femme en couple mixte, qui apparaît comme une femme libérée, ne répondant pas aux stéréotypes habituels sur la femme musulmane "emprisonnée par son mari ou son ami".

Le modèle musulman de la famille nombreuse disparaît au profit d'un modèle familial et parental occidental, même si la maternité reste une valeur importante pour la femme d'origine musulmane.

L'existence de couples mixtes au sein d'une même famille constitue un facteur favorable pour la constitution d'autres couples mixtes.

Selon Mme Nahavandi, l'enquête n'a pas eu de suite, par manque de temps et du fait de son caractère ponctuel.

Bien d'autres activités ont eu lieu, mais leurs traces dans les archives sont minces.

L'année 1994 a été, semble-t-il, particulièrement féconde. J'en veux pour exemples: une exposition de photos en avril 1994; une soirée-débat sur la tolérance au Botanique le 9 novembre 1994, sur base de la pièce de Lessing

"Nathan le Sage, Nathan le Fou"; une lettre ouverte à un électeur du Vlaams Blok publiée par M. Romdhani etc.

D'autres projets intéressants, qui ne sont pas à proprement parler des "activités", n'ont par contre pas vu le jour: la création d'un Centre de documentation ne s'est pas concrétisée; le projet de bulletin n'a pas été suivi d'effet. Pourtant un tract de 1992, qui reprenait l'essentiel des idées du CLAM devait servir de base à un bulletin futur.

S. Boudoukhane rappelle avec force en 1993 la nécessité absolue de cet outil à mettre au service du CLAM:

"Nous voulons que ce bulletin soit d'abord un espace d'expression pour une réflexion autour de notre attachement à ce pays et à sa culture d'une part et d'autre part un lieu de réflexion sur nos sensibilités spécifiques liées à notre passé, à nos racines et nos histoires personnelles".<sup>14</sup>

Encore une fois, dans ce projet de bulletin, S. Boudoukhane insiste sur le pluralisme de la pensée et de l'action.

Un troisième projet, plus technique, n'a jamais abouti: le CLAM a fonctionné sans R.O.I., même si S. Boudoukhane a élaboré en 1994 une répartition des tâches au sein du CLAM qui a permis de lever certaines ambiguïtés.

Le CLAM continue en 1995 et 1996 ses activités, mais en 1997, c'est la mise en veilleuse, le déclin. M. Romdhani lui-même parle d'"agonie" dans l'interview qu'il nous a accordée.<sup>15</sup>

## 5.6. La mise en veilleuse

Dans une lettre de M. Romdhani au Cabinet du ministre Charles Picqué, le CLAM "envisage sérieusement de se dissoudre". Dans une autre lettre à Charles Picqué lui-même, M. Romdhani affirme que le CLAM continue d'exister "pour lutter contre l'intégrisme musulman et promouvoir les idéaux laïques des populations d'ascendance musulmane".

De fait, il n'y a jamais eu de dissolution du CLAM au sens statutaire, mais il a cessé de fait de fonctionner collectivement.

Les membres du CLAM ont continué, mais de manière personnelle, indépendante et bénévole, à lutter contre l'intégrisme et pour la promotion de la démocratie, par des actions intellectuelles et ponctuelles.

---

<sup>14</sup>. Archives personnelles de Sadok Boudoukhane, III, Projet de Bulletin, 17 octobre 1993.

<sup>15</sup>. Interview du 9 mars 2004.

Pourquoi parler alors d'"agonie"? L'engagement politique de M. Romdhani dans le parti socialiste (candidat aux communales en 1994, aux régionales en 1995) n'a pas fait l'unanimité, même si cet engagement n'a pas affecté la cohésion du "noyau" du CLAM.

Une réponse faxée le 9 janvier 1994 à S. Boudoukhane, suite à une note malheureusement anonyme sur le CLAM, met en cause de façon virulente et la personnalité de M. Romdhani et son engagement politique. L'auteur du billet souhaite remplacer M. Romdhani par une femme et rappelle que le CLAM représente un engagement de femmes et d'hommes libres et "pas un tremplin pour de la reconnaissance sociale".

De fait, on peut se demander pourquoi Firouzeh Nahavandi, qui détenait la vice-présidence, qui était femme, Iranienne et, qui plus est, une femme qui avait "réussi", n'a jamais assumé la présidence. Pour elle, la question n'a jamais été clairement posée au sein du CLAM. Il est certain que F. Nahavandi, très occupée par ses activités universitaires, disposait de peu de temps pour le CLAM mais selon elle, l'engagement de deux permanentes en 1993 annonçait déjà d'une certaine manière la fin du CLAM. En effet, si ces deux personnes, très dévouées, apportaient une aide administrative substantielle au CLAM, elles marquaient la fin du militantisme, la fin d'une certaine "flamme", la dépersonnalisation du CLAM, et son début d'institutionnalisation, redouté par F. Nahavandi et par M. Romdhani lui-même, qui se présente comme un "agitateur d'idées" œuvrant, comme dit plus haut, au sein d'un "Club de penseurs libres". F. Nahavandi fait remarquer qu'il n'y a pas eu de relève au sein du CLAM et que M. Romdhani lui-même n'a pas poussé à cette relève dans une structure qu'il avait créée et à laquelle on l'identifiait.

En 1997 donc, dans sa lettre à Charles Picqué, M. Romdhani propose, avec leur accord, de transférer les deux permanentes vers d'autres ASBL pour les intégrer dans des équipes existantes et mieux organisées "humainement et matériellement parlant". L'idée de transfert n'est pas neuve car dès 1995, il y a de plus en plus de demandes d'aide concrète de la part de la population d'ascendance musulmane: lutte contre le racisme, naturalisation, décrochage scolaire, rapt parentaux.

Il est certain que le CLAM a manqué de moyens matériels (finances, locaux, matériel de bureau, documentation...) et que la recherche de ces moyens a usé prématurément ses dirigeants. Il a bénéficié de peu d'aide des pouvoirs publics, qui ont préféré subsidier d'autres associations musulmanes et qui ont privilégié l'aide à l'encadrement de jeunes en difficulté par le biais du sport. Le rôle du CLAM n'a pas été perçu comme prioritaire par les autorités, ni d'ailleurs par les milieux laïques qui ont limité leur aide à des aspects mineurs.

## 5.7. Pistes pour un renouveau

La renaissance du CLAM, sous une forme ou sous une autre, est régulièrement à l'ordre du jour des humanistes laïques d'origine musulmane ne s'estimant pas représentés par les structures existantes.

Une renaissance du CLAM sous la forme qu'il avait lors de sa création en 1989 n'est guère envisageable, dès lors que les deux protagonistes majeurs, M. Romdhani et F. Nahavandi, manquent de disponibilité, l'un à cause de sa carrière politique, l'autre à cause de sa carrière professionnelle très prenante.

Mais l'idée resurgit souvent comme dans une "Carte blanche" parue dans *Le Soir* du 29 juin 2004, signée par des intellectuels d'origine musulmane qui réclament "Un espace européen d'humanisme musulman". Le but de leur appel est beaucoup moins radicalement laïque que celui du CLAM mais il recoupe néanmoins certains de ses objectifs:

"Réunir et aider les personnes physiques et juridiques de sensibilité musulmane dans un espace où ils pourront poser des questions et dynamiser de l'intérieur (à partir des références islamiques) l'islam figé et l'islam de la tradition statique par la confrontation des idées et des actions concrètes...".

Il s'agit d'élaborer un projet de société interculturelle et "d'entraver le développement d'une société fermée et intolérante".

Bien sûr il s'agit ici davantage de plaider pour un Islam libéral que pour l'union des laïques d'origine musulmane et le CLAM n'avait pas l'ambition de se structurer au niveau européen ni celle de fonctionner comme structure d'aide.

Mais il reste que les humanistes d'origine musulmane n'ont toujours pas réussi à faire entendre leur voix en Belgique.

Le CLAM, lui, a incarné pendant près de dix ans la présence en Belgique de ces laïques d'origine musulmane, qui jusque-là avaient été très peu présents dans l'espace public et qui depuis restent – collectivement – silencieux.

ANNEXE: QUELQUES REPÈRES BIOGRAPHIQUES UTILES

*Sadok BOUDOUKHANE:*

Belge d'origine tunisienne.

Dirige une coopérative de rénovation du bâtiment (secteur de la construction).

Actif à l'ARAU (Atelier de recherche et d'action urbaine).

Actif dans la réflexion et l'action autour du secteur de l'économie sociale.

N'appartient pas à un parti politique.

*Said HALIMAOU:*

Belge d'origine algérienne, sociologue, travaille dans la formation, pas membre d'un parti politique, actif autour des thèmes de l'immigration, intégration et laïcité.

*Firouzeh NAHAVANDI:*

Belge d'origine iranienne.

Vice-présidente du CLAM et professeur à l'ULB.

Actuellement directeur de l'Institut de sociologie de l'ULB.

Membre du Comité scientifique du Centre Jean Gol (M.R.).

*Ahmed OULED CHAÏB:*

Belge d'origine marocaine, ancien employé de la STIB, travaille dans la construction, non membre d'un parti politique, actif dans le monde associatif, "Rassemblement Démocratique Marocain" (RDM) puis Démocratie Plus.

*Mahfoud ROMDHANI:*

Belge d'origine tunisienne.

Ingénieur en sciences nucléaires.

Fondateur du CLAM.

S'engage au parti socialiste.

Actuellement député bruxellois.

*Moncef SLAMA:*

Belge d'origine tunisienne, psychologue, non membre d'un parti politique, actif dans le secteur associatif et de l'aide aux personnes.

---

## ABRÉVIATIONS

---

AG	Assemblée Générale
CA	Conseil d'Administration
CAL	Centre d'Action Laïque
CCLJ	Centre Communautaire Laïque juif
CLAM	Centre laïque arabo-musulman
Cocof	Commission Communautaire Française
Mrax	Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie
PV	Procès-Verbaux
R.O.I.	Règlement d'Ordre Intérieur
STIB	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
TCT	Troisième Circuit de Travail

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Sources

#### *Sources non publiées*

Archives de la Fondation Auschwitz, VII.  
Archives du Centre Laïque Arabo-Musulman, I, et II, Classeurs gris.  
Archives personnelles de BOUDOUKHANE (Sadok), CLAM, III, Farde jaune.  
Archives de la STIB (cellule prévention de la violence), Haren.  
Courrier avec Isabelle Valenduc.

#### *Sources orales*

Interviews par l'auteur de:  
Henrot, Annie, 20 avril 2004  
Mangot, Thérèse, 8 juin 2004  
Nahavandi, Firouzeh, 1 mars 2004  
Romdhani, Mahfoud et Boudoukhane, Sadok, 8 juin 2003  
Romdhani, Mahfoud, 9 mars 2004  
Süsskind, Simone, 26 mars 2004

### Travaux

#### *Travaux généraux*

AMINIAN (A.) et al, "Pour un espace européen", *Le Soir*, 29 janvier 2004, p. 15.  
CHEREF-KHAN (C.) & LEMAIRE (J.), "Islam et musulmans dans l'espace européen: défis de la laïcité", *La Pensée et les hommes*, XLVI, 2003, no. 52, pp. 7, 13, 15-16, 89.

*Le Soir* du 23 mars 1992.

*Le Soir* du 22 avril 1992, "Les fleurs contre la violence. Face à la méfiance, de jeunes immigrés ont joué de l'arme absolue dans la rue : le sourire".

*Le Soir* du 29 juin 2004, "Un espace européen d'humanisme musulman".

ROMDHANI (M.), *Europe-monde arabe: les indispensables retrouvailles*, Bruxelles, 2004.

#### *Travaux particuliers*

Centre d'Action Laïque, *Statuts*.

Fondation Auschwitz, *Bulletin trimestriel*, avril-septembre 1992, nos. 32-33.

KOTEK (J.), "Des hommes de bonne volonté", *Regards*, décembre 1993, no. 328, pp.32-33.

NAHAVANDI (F.), "Les femmes musulmanes ou d'ascendance musulmane en couple mixte", non daté, ni paginé.

ROMDHANI (M.), "Peut-on être laïque et musulman?", *Laïc A* (Bulletin de la morale laïque d'Auderghem), 3<sup>e</sup> trimestre, 2003.

## **Een poging tot organisatie van het arabisch laïcisme: de CLAM (Centre laïque arabo-musulman) 1989-1997**

ANNE FRENNET-DE KEYSER

---

### SAMENVATTING

---

Een informele ontmoetingsgroep van immigranten van diverse oorsprong samengesteld sinds 1985-1986, levert een gunstige basis voor de stichting van de "Centre laïque arabo-musulman (CLAM)", in 1989-1990; die snel omgedoopt wordt tot "Centre laïque des personnes d'ascendance musulmane" (Centrum van vrijzinnige personen met mohammedaanse voorouders).

Zijn stichters zijn drie Belgen van Tunesische afkomst, waaronder Mahfoud Romdhani, die later bijgestaan wordt door Firouzeh Nahavandi, een Belgische vrouw van Iraanse afkomst welke zelfs daarna ondervoorzitter van het centrum is geworden.

Reeds bij aanvang wil het CLAM, volledig onafhankelijk van de Belgische openbare en private autoriteiten, de uitdrukking zijn van de vrijzinnige

gevoeligheid van een deel van de Belgische moslimbevolking dewelke niet monolithisch is, maar wel gekenmerkt wordt door een pluralisme van strekkingen. Het CLAM bevestigt met kracht dat de godsdienst tot de privésfeer behoort en dat de eventuele onderwerping aan een god "een vrije verbintenis zonder verplichting is".

Het CLAM prijst het kritisch denken, de dialoog en het wederzijds respect. Zijn statuten, die een spiegeling zijn van de statuten van het CAL (Centre d'action laïque, Centrum van vrijzinnige actie), nemen het vrije onderzoek aan als "denk- en actiemethode". Volgens het centrum is er geen tegenstrijdigheid tussen de Islam, de democratische en humanistische waarden en de moderniteit. Deze vereniging stelt zich op als een spreekruimte, een uitingplaats, toegankelijk voor allen, en meer bepaald voor vrouwen. Het zal door de media, tijdens openbare debatten, als een volwaardige partner beschouwd worden en als een tegenhanger van "integristen". Het zal een hele reeks initiatieven steunen die de integratie van mensen van mohammedaanse herkomst bevorderen: Arabische taallessen, conferenties, publicaties.

Sinds zijn ontstaan leven er twee tendensen te midden van het CLAM: de eerste is radicaal leek en stelt zich tevreden met een simpele organisatie, een soort "Club van vrije denkers". De andere tendens is deze van een vereniging representatief van de immigranten. Het CLAM heeft met andere verenigingen samengewerkt in een geest van "multiculturele samenhang". Verschillende activiteiten getuigen van de originaliteit en de oproerige geest die het CLAM steeds typeren: schenking van bloemen aan vrouwen in de metro met een brochure die het geweld stigmatiseert, bezoek aan Auschwitz door jonge studenten, reis naar Israël en naar de bezette gebieden door jongeren van Joodse en Mohammedaanse afkomst, onderzoek naar de Mohammedaanse vrouw in gemengde koppels.

Ondanks de zwakke steun van de overheid en de vrijzinnige wereld, heeft het CLAM, dat zijn activiteiten sterk verminderd heeft rond 1997, gedurende bijna tien jaar in België gestalte gegeven aan de actieve aanwezigheid van vrijzinnigen van Mohammedaanse afkomst.

## **An attempt at organising laic Arabs: the CLAM (Centre laïque arabo-musulman) 1989-1997**

ANNE FRENNET-DE KEYSER

---

### SUMMARY

---

An informal meeting group for immigrants from various origins was created around 1985-1986. It provided the necessary spark to start the Centre Laïque arabo-musulman (CLAM), which was born in 1989-1990 and was promptly renamed "Centre Laïque des personnes d'ascendance mulsumane" (Secular Centre for people with Moslem ascendance).

Its founders are three Belgians originally from Tunisia, among whom Mahfoud Romdhani, later joined by a Belgian originally from Iran, Firouzeh Nahavandi who will become the vice-president.

From the start CLAM is totally independent from Belgian public and private authorities. It wishes to express the secular sensitivities of a portion of the Moslem population in Belgium, which is not composed of one group but truly represents a mosaic of trends. It strongly states that religion is a private matter and that being subdued to a god is a free commitment, without constraint.

CLAM favours critical analysis, dialogue and mutual respect. Its by-laws inspired by those of CAL (Centre d'action laïque) adopt free examination as a "method for thought and action". According to it, Islam and a democratic and humanistic thinking and modernity can co-exist.

This organisation introduces itself as a forum of expression open to all, in particular for women. During public debates it will be treated as a full-fledged partner, an alternative to extremists. It will support a number of initiatives that will enhance integration of people of Moslem origin: Arabic courses, conferences, magazines and books.

From the beginning two trends have grown alongside within CLAM: one radically non-religious is happy with a light organisation structure, a kind of "Club for thinking freely". The other is an organisation representing immigrants. CLAM has worked in partnership with other organisations in a friendly and multicultural atmosphere. Several activities will give evidence of

the originality and (frondeur) spirit that always presided in CLAM: distribution of flowers in the underground for women and handing out a leaflet blaming violence; young students visiting Auschwitz; trip to Israel and to the Occupied Territories by a group of Jewish and Moslem origins; survey on Moslem women married to Belgians.

Despite the weak support from public authorities and non-religious circles CLAM – *mis en veilleuse* around 1997 – has represented an active presence of non-religious persons of Moslem origin for ten years in Belgium